

MONTREAL PLUS

Le déménagement de l'hôpital
Jean-Talon nuirait au CHUM

Page 3

Jean-Robert Choquette
dirigera les communications

Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



Un soir au parc

— Est-ce que Reynald est là ?
— Il est dans la cabane, m'a dit le gars qui vendait des sapins au parc, à l'angle Saint-Joseph/Saint-Laurent.
Reynald est sorti de la cabane. Je me suis présentée. Il m'a souri, m'a serré la main.

Et puis j'ai prononcé un mot de trop. « Journaliste. »

« T'es journaliste ? »

Reynald Bouchard n'aime pas les journalistes. Il les hait. Tous des vendus, des incultes, des scribouillards complaisants qui parlent beaucoup mais ne disent rien.

Ça commençait bien.

C'était mercredi soir. J'étais au parc Lahaie, transformé ces jours-ci en foire de village joliment illuminée. J'y étais parce que, lundi, j'ai rencontré, au hasard d'un souper d'amis, la fille de Reynald, Myriam. Elle m'a parlé de son père comédien devenu vendeur de sapins et concepteur de spectacles urbains au parc Lahaie. Je me suis promis d'aller y faire un tour.

Et puis, en m'y rendant, comme si le hasard insistait un peu, j'ai croisé encore Myriam, rue Saint-Denis. On ne s'est pas reconnues tout de suite. Elle portait une tuque et moi, un chapeau. On ne s'était vues qu'une fois, sans tuque ni chapeau. Je lui ai dit : « Je vais justement voir ton père. »

Reynald Bouchard n'est pas que comédien. Il est aussi dramaturge, poète et bien d'autres choses encore. Il a touché à tout, théâtre, cinéma, télé, cirque, « *one man show* », de Molière aux Filles de Caleb, en passant par des films de Gilles Carle.

Il y a 10 ans, le comédien a fondé L'Auguste Théâtre. Il a fait appel à des artistes non professionnels, des jeunes chômeurs, des assistés sociaux. Il leur a offert bénévolement des ateliers de formation. Ensemble, ils ont fait des tournées dans des centres pour personnes âgées, des prisons, des institutions psychiatriques. Du théâtre pour tous.

Depuis 1994, pour s'autofinancer, l'Auguste Théâtre vend des sapins de Noël. D'année en année, le stand de sapins s'est transformé en lieu féerique, où l'odeur du sapin se mêle à la musique, à la poésie et au vin chaud. On y présente des spectacles multidisciplinaires, multiethniques, multittout. Il y a même deux moutons dans un enclos qui bêlent de temps en temps et une boule de Noël géante suspendue, qui permet à des artistes de donner un spectacle du haut des airs.

Au centre de cette ancienne place de village, un feu de camp. Tout autour, des bancs, où Reynald et moi nous sommes assis. Trois filles sont arrivées avec un sac de guimauves et des brochures. Elles se sont approchées du feu. Elles riaient. Il s'est mis à neiger.

Reynald s'est allumé une cigarette. Il me dit qu'il est fatigué, qu'il a bu 12 verres de grappa et qu'il a 3 mois de travail dans le corps. Il me dit qu'il y a dans ce parc 10 ans de sa vie. Que pour offrir cette poésie, des gens se saignent à blanc. Qu'il a dû emprunter des milliers de dollars pour venir à bout du projet. Que les « vendeurs de sapins » n'ont pas droit aux copieuses subventions du ministère de la Culture.

Le feu crépite. Les guirlandes de lumière font briller les flocons. Reynald me parle de l'art qui éveille les consciences et réveille les coeurs. Il dit que le seul but de son projet, c'est de faire sourire les gens. « Vingt mille personnes passent par ici. J'exprime un champ d'amour, une féerie. »

Et puis, il se met à crier sa révolte. Tout y passe. La planète de merde, les journalistes pourris, la publicité, les gens qui pensent qu'ils ont compris la vie parce qu'ils ont fait cinq ans d'université. Il a crié si fort que les filles aux guimauves sont parties.

« J'éleve la voix. On dit que c'est pas bien d'élever la voix ! Mais tu sais, il ne faut pas se laisser avoir par la forme. C'est du spectacle. Il y a des voix douces qui sont d'une malpropreté incommensurable... Malgré tout ce que je te dis, j'ai le repos au fond de moi. »

Il me lit une des nombreuses citations affichées dans le parc. Des mots de Ahmad Yasavi, un poète d'Asie centrale qui a mille ans. « Lors de la plus longue nuit/Allume une chandelle dans l'obscurité/ En un éclair le monde devient un jardin de roses/ Si difficile que soit la tâche/ Saisis-la et tout ira bien/ La galère elle-même fait que le labeur du rameur devient lumière. »

Ce soir, de 19 h à 23 h, ce sera la Fête du Solstice d'hiver au parc Lahaie. Il y aura là la fanfare Zaruba et les musiciens de l'Auguste Théâtre, du vin épicé et du jus de pomme chaud.

« Quand est-ce qu'on va arrêter cette comédie ? »

Les pompiers de Sainte-Anne-de-Bellevue ferment la porte aux envoyés de Montréal

MARIE-CLAUDE GIRARD

DES EMPLOYÉS DU poste de pompiers de Sainte-Anne-de-Bellevue ont fermé la porte la semaine dernière à des envoyés du service de prévention des incendies de Montréal venus préparer les lieux pour la nouvelle ville. En outre, le conseil municipal de la même municipalité a créé mercredi une Fondation des amis de Sainte-Anne-de-Bellevue dans laquelle il a versé 500 000 \$, dénonce le nouveau chef de



Photo DENIS COURVILLE, La Presse ©
Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, refuse de voir les élus de l'équipe au pouvoir s'opposer à la fusion.

l'opposition, Pierre Bourque.

Le maire sortant ne décolère pas de voir des élus de l'équipe au pouvoir s'opposer toujours à la fusion. « On vous a accueillis ici les bras ouverts, on vous a donné des bureaux. On a joué le jeu. (...) Est-ce que le maire peut tolérer encore longtemps que les membres de son caucus se moquent de la loi ? Quand est-ce qu'on va arrêter cette comédie ? » s'est-il exclamé hier soir au conseil municipal.

M. Bourque « vient de faire la plus belle démonstration des émotions que d'autres peuvent avoir », a répondu M. Tremblay. Le responsable de la sécurité publique et des pompiers au comité exécutif, Peter Yeomans, a confirmé l'incident. Des entrepreneurs se sont rendus à la caserne de Sainte-Anne-de-Bellevue pour procéder à des modifications en prévision de l'arrivée des effectifs et équipements de la nouvelle ville. Mais le personnel en place leur a refusé l'entrée.

Le service des incendies de Sainte-Anne-de-Bellevue est assuré par des pompiers volontaires qui seront remplacés par des pompiers permanents. « C'est l'anxiété entourant la question d'une certaine prise en charge (par Montréal). C'est difficile, plein d'émotion », a commenté M. Yeomans. « Je travaille avec les collègues pour en arriver à une solution amicale, mature et responsable. Au point que toute la question du déploiement des effectifs sera discutée (aujourd'hui) lors d'une réunion des maires de l'ouest de l'île et des présidents d'arrondissements. » Les pompiers volontaires pourraient être embauchés comme employés permanents après certains ajustements, a-t-il indiqué.

Quant à la Fondation des Amis de Sainte-Anne-de-Bellevue, elle vise à « faire la promotion du patrimoine », notamment par un guide touristique, le

maintien de la Maison des surintendants, la mise en valeur du cinéma Rex et la revitalisation de la rue principale et des pistes cyclables, a expliqué M. Tremblay. En vue d'obtenir des fonds de Parcs Canada pour le projet de la Maison de surintendants, la demande devait venir d'un organisme et non d'un arrondissement, a justifié le maire. Le conseiller Bill Tierney siègera au conseil de cet organisme afin de s'assurer que les fonds publics seront dépensés en fonction de ces orientations, dit-il.

« Et 500 000 \$ pour les surplus de Sainte-Anne-de-Bellevue, c'est l'équivalent de 100 millions pour la Ville de Montréal. Je pourrais convoquer le conseil demain pour voter 100 millions dans une fondation pour la préservation du Montréal authentique ! » a ironisé Pierre Bourque.

Le conseiller d'opposition Jean-François Plante a brandi des photos de la résidence de deux conseillers de Mont-Royal, Cliff Carrie et Suzanne Caron, où apparaissent des affiches aux messages antifusion : « *Hands off our city* » et « Je me souviendrai des fusions forcées ». M. Plante a mentionné une liste d'intersections de banlieue où se trouvent toujours des pancartes hostiles à la nouvelle ville.

Par ailleurs, l'administration Tremblay a accepté de doter l'opposition officielle d'un budget de 450 000 \$, ce qui a réjoui le chef d'équipe Bourque Vision Montréal, qui s'est inquiété de la délégation de pouvoirs sur l'eau et l'enfouissement des déchets à certains arrondissements de banlieue. « Alors qu'il y avait des économies à faire là, c'est délégué pour toujours. Il y a six responsabilités déléguées aux arrondissements. On est d'accord, mais pas pour l'eau. L'eau fait partie de notre réseau. C'est contre l'esprit même de la nouvelle ville. »

Quatre blessés dans deux fusillades

PASCALE BRETON

DEUX FUSILLADES QUI ont eu lieu en début d'après-midi à Montréal ont fait quatre blessés, dont trois sérieusement.

Vers 12 h 30, les copropriétaires de l'entreprise Top Design, spécialisée en lettrage d'auto, ont été surpris par un ou deux suspects armés à l'intérieur de leur commerce du 3115 de la rue Sainte-Catherine Est, dans le quartier Hochelaga-Maisonnette.

« Les deux hommes, âgés de 28 et 30 ans, ont été atteints de plusieurs projectiles, mais on ne craint pas pour leur vie. Les deux victimes sont liées au monde des motards et les témoins ne semblent avoir rien vu du ou des suspects », a rapporté Ian Lafrenière, porte-parole du SPCUM.

La seconde fusillade est survenue vers 13 h 45, à la suite d'un vol qualifié à la Banque Nationale en plein centre-ville, dans un édifice situé au 1140 de la rue Sherbrooke Ouest, au coin de la rue Stanley. Deux suspects d'une quarantaine d'années se sont présentés au comptoir de la banque, puis se sont enfilés par une galerie intérieure avec leur magot. Ils sont arrivés face à un employé d'un restaurant adjacent. « L'un des suspects a sorti une arme et tiré plusieurs projectiles sur la victime âgée de 55 ans. L'homme a été conduit à l'hôpital, mais on ne craint pas pour sa vie », a relaté M. Lafrenière.

En dégainant, le suspect a aussi blessé accidentellement son complice au pied avant que les deux ne prennent la fuite.



Photo ROBERT NADON, La Presse ©
Une fusillade dans l'entreprise Top Design, du quartier Hochelaga-Maisonnette, a fait deux blessés.

Les policiers n'ont eu aucun mal à suivre leurs traces jusque dans un immeuble de la rue Drummond. Le suspect blessé a aussitôt été arrêté et conduit à l'hôpital, et d'importantes mesures policières ont été déployées pour tenter de retracer son

complice, sans succès. « Les deux suspects sont bien connus de nos services en matière de vols qualifiés. Ce n'est qu'une question de temps avant qu'on arrête le deuxième », a déclaré M. Lafrenière.

LE CAHIER VACANCES VOYAGE PREND DES COULEURS



Découvrez le Brésil demain dans La Presse

3012159

Rochon invite les entreprises à se soucier des pauvres

PASCALE BRETON

LE MINISTRE Jean Rochon invite les entreprises à trouver des façons de lutter contre la pauvreté pour que la société se développe équitablement. Alors que plusieurs activités sont organisées ces jours-ci en faveur des démunis, le ministre d'État au Travail, à l'Emploi et à la Solidarité sociale a convenu que la période des Fêtes est propice à la compassion et à la générosité, mais que l'équilibre doit se faire toute l'année dans la société.

« Les gens d'affaires ont un intérêt à développer certains emplois dans des secteurs qui seront névralgiques bientôt. Nous devons travailler pour une société plus équitable parce qu'un écart qui

s'agrandit est la semence de tension et de troubles sociaux importants », a indiqué le ministre à *La Presse*.

Après avoir annoncé, en juin dernier, les prémisses d'un plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté, le gouvernement du Québec devrait présenter « rapidement en début d'année sa stratégie en ce sens, probablement au mois de février ou mars », a dit M. Rochon.

Cette semaine, le ministre a d'ailleurs rencontré quelques regroupements et organismes qui lui ont présenté leurs demandes et fait part de leurs inquiétudes dans le cadre des mesures mises en place pour faire échec à la pauvreté. La Conférence religieuse canadienne de la région du Québec est de ceux-là.

« Il y a d'abord les démunis, le premier groupe auquel nous pensons lorsqu'il est question de pauvreté. Des hommes, des femmes et des enfants qui vivent des problèmes énormes, les exclus du fonctionnement de la société. Mais il y a aussi les personnes d'un niveau précaire, qui n'ont pas des emplois de qualité et qui vivent dans une pauvreté absolue. Il faut s'en occuper », a reconnu le ministre Rochon. Il a aussi réitéré l'importance de bâtir un véritable filet de sécurité sociale pour ces personnes qui ont de la difficulté à obtenir des services de base et qui, en raison de leurs moyens financiers très limités, n'ont pas une vie qu'il a qualifiée de décente.

S'il a invité les divers acteurs de la société à contribuer à cet objectif

et souhaité une plus grande cohérence au sein même du gouvernement, M. Rochon a cependant rappelé que plusieurs gestes concrets existent déjà. « Le gouvernement a investi dans la sécurité alimentaire ainsi que le logement social et à prix abordable, des aspects importants de la lutte contre la pauvreté. Dans les deux derniers budgets, des mesures étaient aussi prévues pour l'indexation des prestations d'aide sociale. »

Au cours des derniers jours, plusieurs organismes avaient par ailleurs organisé diverses activités pour que chacun puisse profiter de la joie de Noël. Jeudi, Resto Plateau a offert son traditionnel dîner avec animation, cadeaux et visite du père Noël à quelque 500 Montréalais.

Les Forces armées canadiennes ont tenu leur parade de remise des jouets aux pompiers de Montréal, jouets qui seront par la suite distribués avec un panier rempli de victuailles à des familles pauvres. Jeudi était également journée de distribution des paniers de Noël de l'organisme Jeunesse au Soleil, tandis que l'Organisation pour la sauvegarde des droits des enfants, qui milite depuis plusieurs années pour un Noël sans faim et sans pauvreté, a organisé une fête pour 350 enfants de différentes écoles de Montréal. Les commerçants et la direction du complexe Desjardins ont également remis un don de 1300 \$ au Club des petits-déjeuners, somme amassée pendant la période des Fêtes.

Un Rocker est arrêté pour avoir rossé un policier

MARCEL LAROCHE

PENDANT qu'un policier de la CUM récupère d'une raclée subie dans un bar de danseuses nues de l'est de la métropole, l'un de ses présumés agresseurs, un sympathisant des Rockers, un gang de motards dirigés par les Hells Angels, a finalement été repéré hier après-midi à deux pas du palais de justice de Montréal.

Stéphane Lagacé était en pleine discussion avec son avocat dans un cabinet du Vieux-Montréal quand

cette rencontre a pris fin abruptement, vers 13 h, par l'arrivée surprise d'une équipe d'enquêteurs de la Division du crime organisé, module antigang du SPCUM.

Le motard de 32 ans soupçonné d'être l'instigateur de l'agression contre le policier de 37 ans, employé du SPCUM depuis 16 ans, n'a offert aucune résistance.

L'incident est survenu vers 1 h 15 dans la nuit de mardi à mercredi alors que le policier s'est rendu avec un ami au bar Sexmania, un club de danseuses nues si-

tué à l'angle des rues Ontario et Bercy, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Même si cet établissement est fréquenté assidûment par une clientèle de motards, en l'occurrence des membres et des relations des Hells Angels, le policier, qui est affecté depuis plusieurs années à différentes escouades spécialisées du SPCUM, se serait payé une « visite de courtoisie » à cet endroit en toute connaissance de cause.

Reconnu par quatre clients du bar qui l'ont suivi dans les toilettes, le policier a été insulté, puis

frappé à coups de bouteille de bière et de coups de poing.

Cela lui a valu un séjour à l'hôpital, où il a été traité pour une fracture du nez et quelques points de suture au cuir chevelu et à un bras.

Quant à Stéphane Lagacé, un motard qu'il a déjà arrêté dans le passé, le policier n'a eu aucune difficulté à l'identifier comme l'un de ses agresseurs.

Lagacé a été écroué en attendant de comparaître aujourd'hui sous des inculpations d'agression armée et de voies de fait graves.



Sylvain Cadieux, 25 ans, assassiné à coups de couteau

Assassinat dans Hochelaga: un suspect est détenu

MARCEL LAROCHE

Un homme de 43 ans était toujours détenu hier soir pour interrogatoire par la police de la CUM relativement à la mort violente de son voisin de palier assassiné à coups de couteau.

Le suspect a été appréhendé mercredi soir, quelques minutes après que le corps inanimé de Sylvain Cadieux eut été retrouvé à l'intérieur de son logement du 1456, rue Bennett, dans l'est de la métropole.

La victime, âgée de 25 ans, avait recue multiples coups de couteau au thorax et à la tête et sa mort remontait déjà à plusieurs heures au moment de la macabre découverte effectuée vers 19 h mercredi par des agents du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Quelques minutes plus tôt, les parents du jeune homme avaient demandé l'assistance des policiers pour pénétrer dans l'appartement de leur garçon dont ils étaient sans nouvelle depuis mardi après-midi.

Les parents habitent d'ailleurs le logement du rez-de-chaussée alors que leur fils occupait un trois pièces et demie situé au troisième étage de ce triplex du quartier Hochelaga.

C'est à la demande des parents que les policiers ont forcé la porte du logement pour découvrir le cadavre du jeune homme baignant dans une mare de sang.

Comme il y avait évidence de crime, l'enquête a aussitôt été transférée aux sergents-détectives Michel Whissell et Roger Agnessi, sous la supervision du lieutenant-détective Steve Roberts, des homicides du SPCUM.

Les premiers éléments de l'enquête ont rapidement conduit les policiers dans l'appartement voisin de celui de la victime, au troisième étage du triplex, où ils ont arrêté le locataire des lieux à titre de témoin important en rapport avec ce 66^e meurtre commis depuis le début de l'année dans l'île de Montréal.

Munis d'un mandat de perquisition, les policiers ont finalement pénétré hier après-midi dans l'appartement du suspect pour y effectuer des expertises avec un biologiste du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal.

En attendant les résultats de ces analyses sanguines, l'homme était toujours détenu hier soir et pourrait comparaître aujourd'hui sous une inculpation d'homicide, au palais de justice de Montréal.



photo PIERRE McCANN La Presse ©

Atelier de débosselage incendié

Un violent incendie qui a débuté vers 5 h hier a détruit quatre ou cinq petits commerces situés boulevard Bellerose, près de la voie ferrée dans le quartier Vimont, à Laval. Les flammes auraient pris naissance dans un atelier de débosselage pour se propager rapidement. Dans la cour arrière du bâtiment se trouvait un cimetière d'autos. Cet incendie a eu lieu dans un secteur quasi rural, ce qui a rendu le travail des pompiers difficile à cause de l'éloignement des bornes-fontaines. Il a fallu aller puiser l'eau de l'autre côté de la voie ferrée, mais, pour ne pas nuire au train de banlieue Blainville/Montréal, la lance d'incendie a été passée sous les rails. Personne n'a été blessé.

Ça y est, le ski alpin, c'est parti!

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA NEIGE des dernières heures, combinée à l'enneigement artificiel, permettra à la grande majorité des stations de ski alpin de la province d'ouvrir des pistes pour ce premier week-end de l'hiver 2001-2002.

« D'ici la veille de Noël, entre 15 et 20 centimètres de neige devraient être tombés dans les Laurentides. Dans les Cantons-de-l'Est, nous avons déjà près de 25 centimètres au sol. Les conditions dans Lanaudière sont semblables à celles des Laurentides », a dit hier Bill Horrocks, météorologue d'Environnement Canada.

Peu importe la région où l'on habite, on pourra trouver une station de ski en activité au cours des prochains jours. Pour ceux qui aimeraient se rendre dans Charlevoix, un porte-parole du Massif a indiqué que la direction de la station espérait ouvrir le 26 décembre.

« Même s'il n'avait pas neigé, toutes nos stations auraient été ouvertes pour la fin de semaine, car nos systèmes d'enneigement artificiel fonctionnent presque sans arrêt depuis quelques jours. Mais cette neige naturelle va créer de l'ambiance dans les rues et au pied des montagnes », a indiqué Louis Dufour, président des stations Mont Saint-Sauveur, Olympia, Avila, Gabriel et Ski Morin-Heights dans la région des Laurentides.

« Il vient de tomber 10 centimètres. C'est bien, l'enneigement artificiel, mais, pour moi, la neige naturelle, c'est comme mettre le *crémage* sur le gâteau », a souligné Mario Boisvert, directeur de la station Val Saint-Côme, dans la région de Lanaudière.

De son côté, Pierre Bourdage, directeur général adjoint d'Orford, dans les Cantons-de-l'Est, a mentionné que la station ouvrirait aujourd'hui. « Nous avons reçu depuis les dernières heures près de 10

centimètres et la météo en prévoit encore. Il neige actuellement et nos canons à enneigement artificiel fonctionnent », a-t-il précisé.

Pour ceux qui pensent que la saison de ski alpin commence bien plus tard que d'habitude, le directeur général de l'Association des stations de ski, Claude Péloquin, a souligné que l'an dernier avait été exceptionnel alors que tous les centres fonctionnaient à plein régime à pareille date. « Si on fait un retour en arrière, nous avons vécu des situations semblables, notamment il y a deux ans », a-t-il spécifié.

La période des Fêtes représente environ 25 % de la clientèle d'une saison pour les gestionnaires de stations de ski.

M. Péloquin suggère aux skieurs qui veulent entreprendre leur saison au cours de prochains jours de téléphoner à la station ou de consulter le site de l'association (www.quebecskisurf.com) avant

de quitter la maison. Dans la section « conditions de neige », un tableau indique les stations en opération, le nombre de pistes ouvertes et la date de la dernière chute de neige.

En ce début de saison, il est bon de rappeler que pour skier en toute sécurité, il est nécessaire de connaître les règlements liés à la pratique du ski à la station où l'on pratique son sport et de les respecter. Chaque station affiche clairement ses règlements.

Le président de l'Association, Charles Désourdy, invite tous les nouveaux skieurs ou planchistes à suivre au moins un cours avec un moniteur accrédité avant de s'aventurer sur les pentes. Il est aussi important, souligne-t-il, que l'équipement utilisé par « l'apprenti » soit ajusté à ses besoins et, surtout, qu'ils soit en excellente condition. Au Québec, on dénombre plus de 1,4 million de skieurs et de planchistes.

Le déménagement de l'hôpital Jean-Talon nuirait au nouveau CHUM

ALEXANDRE SIROIS

L'éventuel déménagement de l'hôpital Jean-Talon dans l'un des trois établissements actuels du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) n'est peut-être pas une si bonne idée. Il risque de nuire au développement du superhôpital universitaire qui sera créé en 2007.

C'est ce qu'a confié hier à *La Presse* le président du conseil d'administration du CHUM actuel, Claude Benjamin. Ce dernier estime qu'un tel déménagement pourrait perturber le plan d'action mis sur pied par la société d'implantation du nouveau CHUM, qui

sera situé à l'angle de la rue Saint-Denis et du boulevard Rosemont.

« Je suis un partisan du maintien de Jean-Talon (à l'endroit où il est) », a déclaré M. Benjamin. C'est qu'il y a quelques semaines, la région régionale de Montréal-Centre a suggéré à un comité spécial de se pencher sur l'éventualité du déménagement de l'hôpital Jean-Talon sur le site de l'hôpital Notre-Dame.

Tout indique que l'hôpital Notre-Dame deviendra un hôpital général lorsque le nouveau CHUM sera créé. L'hôpital Saint-Luc serait alors transformé en centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) et l'Hôtel-Dieu aurait une vocation « socio-sanitaire » qui n'est pas encore définie.

Ces recommandations proviennent d'une étude de SNC-Lavalin, dont certains résultats ont été dévoilés hier par *La Presse*, sur l'avenir

des trois établissements actuels du CHUM. Vraisemblablement, si l'hôpital Jean-Talon fermait ses portes dès la création du nouveau CHUM, ses lits viendraient s'ajouter à ceux de l'hôpital Notre-Dame. Celui-ci perdrait alors son mandat universitaire.

Des impacts pour le CHUM

« Il est très clair que si vous fermez Jean-Talon, ça a un impact sur nous, parce qu'il y a une desserte, là, sur le plan des urgences. Ils ont même un mandat au niveau de la traumatologie. C'est sûr que ça aura des effets sur le nouveau CHUM situé sur Saint-Denis si jamais on fermait cet hôpital, compte tenu qu'on serait l'hôpital le plus rapproché de là où est Jean-Talon », a expliqué M. Benjamin.

Car si l'hôpital Jean-Talon est transféré sur le site de l'hôpital No-

tre-Dame ou sur celui de l'hôpital Saint-Luc, la clientèle ne suivra probablement pas, a estimé M. Benjamin. « Parce qu'elle voudrait être desservie près de chez elle. Elle voudrait plutôt se retrouver à notre (nouvel) hôpital », a-t-il précisé.

« Pour l'instant, il m'apparaît plus fondé de continuer à oeuvrer de telle sorte que Jean-Talon demeure ouvert sur le site où il est actuellement. Parce que je veux éviter qu'on se retrouve avec un nouveau CHUM qui va avoir à desservir et répondre davantage (à la demande) et à défaire toutes les données dont on vous a fait part », a expliqué M. Benjamin.

La veille, la société d'implantation du nouveau CHUM avait annoncé que le superhôpital comptera 1311 lits, comparativement à 908 dans les trois hôpitaux du CHUM actuel. L'hôpital désire

se recentrer sur les soins spécialisés et surspécialisés. Or, si la clientèle de l'hôpital Jean-Talon sollicite les services du nouveau CHUM, ce dernier risque de devoir offrir plus de soins généraux (dits de première ligne) que ce qu'il souhaite.

Quant à savoir si Notre-Dame sera bel et bien l'établissement du CHUM actuel qui sera recyclé en hôpital général, M. Benjamin affirme qu'aucune décision n'a encore été prise. Il souhaite par ailleurs rassurer les employés des trois sites actuels du CHUM qui se questionnent sur leur sort sachant que les sites seront transformés.

« Lorsque la ministre Pauline Marois avait lancé le projet et lorsque nous avons accepté d'y adhérer, nous avons tous deux dit que tous ceux et celles qui se retrouvent aujourd'hui dans le CHUM, et qui voudraient oeuvrer dans le nouveau CHUM, pourront le faire », a dit M. Benjamin.

Jean-Robert Choquet revient à la Ville de Montréal

ÉRIC TROTTIER

L'ANCIEN CHEF de cabinet de Jean Doré, Jean-Robert Choquet, revient à la Ville de Montréal, cette fois comme directeur général adjoint aux communications, a appris *La Presse*.

Le comité de transition a décidé de le nommer à ce nouveau poste après un long processus de sélection, en début de semaine. La nomination devrait être annoncée dans les prochains jours.

Âgé de 50 ans, M. Choquet n'a pas travaillé dans le monde des communications, ces dernières années, mais il connaît bien les rouages de l'administration municipale, puisqu'il a été le plus haut fonctionnaire politique à la Ville, pendant huit ans, à l'ère Doré.

Après la défaite électorale de 1994, il avait délaissé la politique pour devenir directeur général de l'Union des artistes, un poste qu'il occupait encore au moment de sa nomination.

L'homme n'était toutefois pas bien loin du nouveau maire de Montréal, Gérald Tremblay, puisqu'il a participé au cours de l'année à la sélection de ses 104 candidats.

Le poste de directeur général adjoint aux communications est un nouveau poste dans la structure administrative de la nouvelle ville. Au départ, le comité de transition a songé à nommer un simple directeur des communications, qui aurait relevé du secrétariat général. Le poste qu'occupera M. Choquet est beaucoup plus important : relevant du directeur général, Guy Coullombe, et siégeant au comité de direction, il participera directement aux décisions de la nouvelle ville, au lieu de se contenter de les appliquer.

Ceci est l'une des dernières nominations du comité de transition, qui a presque terminé son mandat. Il reste encore un directeur d'arrondissement à nommer dans les prochains jours, dans Ville-Marie (centre-ville). Selon nos informations, l'administration Tremblay s'apprêterait aussi à nommer un secrétaire général. Le nom de Marc-André Fabien, un avocat ayant participé à l'organisation de la campagne électorale de Gérald Tremblay, circule pour occuper ce poste.

Serge Gosselin à Longueuil

D'autre part, *La Presse* a appris que le directeur de cabinet de Pierre Bourque, Serge Gosselin, s'en va à la nouvelle ville de Longueuil. M. Gosselin, qui travaillait pour M. Bourque depuis un an et demi, devient à 38 ans le directeur des politiques du maire Jacques Olivier.

À ce titre, il devra mettre en place de nouvelles mesures permettant de « faire l'interface entre l'administration et le politique », a-t-il expliqué, hier. Il relèvera de la directrice de cabinet du maire Olivier, Renée Clermont.

Avant de faire partie de l'administration Bourque, Serge Gosselin avait enseigné les sciences politiques à l'UQAM — il aura d'ailleurs une charge de cours l'an prochain — et il a été directeur général de la Ville d'Anjou, de 1989 à 1992.



Photo Denis Courville, La Presse ©

D3 Habitations construira 98 appartements au-dessus des stationnements des rues Chambord, de Lanaudière, Garnier, Marquette et Fabre.

Un promoteur achète des « droits aériens » pour construire des condos sur le Plateau

MARIE-CLAUDE GIRARD

UN PROMOTEUR immobilier astucieux vient de mettre la main sur « l'air » d'un secteur fort convoité du Plateau Mont-Royal. D3 Habitations achète les « droits aériens » à Stationnement de Montréal pour construire 98 appartements en copropriétés au-dessus de ses stationnements des rues Chambord, de Lanaudière, Garnier, Marquette et Fabre.

Cette transaction hors du commun a été autorisée mercredi par le comité exécutif de Montréal, le dernier présidé par le maire sortant, Pierre Bourque.

La décision du comité exécutif

ne doit pas être entérinée par le nouveau conseil municipal, souligne le conseiller sortant du secteur, Richard Théorêt. Selon le promoteur, le projet est conforme au zonage et au plan d'urbanisme. Il pourrait donc construire de plein droit et ouvrir son bureau de vente dès la mi-janvier.

On conservera 110 des 140 espaces de stationnements existants appartenant à Stationnement de Montréal. Quelque 45 espaces seraient aménagés pour les propriétaires de condos, indique Davis Owen, un des propriétaires de D3 Habitations.

L'achat de droits aériens est fréquent dans les grandes villes,

comme New York et Toronto, souligne M. Owen. À Montréal, il est possible que ce soit une première. « C'est une situation gagnant-gagnant. La ville continue à recevoir les revenus de stationnement. Les nouveaux logements procurent de nouvelles taxes à la Ville. Il y a plus de clients pour les commerces... »

M. Owen assure que les bâtiments de trois étages, qui se divisent en sept lots différents, s'intégreront au caractère du quartier. Le logement type serait de quatre pièces et demie sur deux étages, et serait vendu moins de 150 000 \$.

Le conseiller sortant Richard Théorêt (de Lorimier), a exprimé

hier des réserves concernant ce projet. Une telle densité si près de l'avenue du Mont-Royal risque d'aggraver les problèmes de cohabitation entre les résidences et les commerces, estime-t-il.

« Au contraire, je pense que c'est avantageux d'être près de Mont-Royal, sans être directement dans le bruit. Les gens vont être capables de faire leurs achats à pied, de se rendre à pied au métro », avance M. Owen. Son entreprise gère cinq autres projets résidentiels à Montréal, dont les Manoirs Terrebonne, dans Notre-Dame-de-Grâce, les Lofts du Quartier latin et les condos Georges-Étienne-Cartier, le long du canal de Lachine.

Mom Boucher intente une poursuite de 30 millions contre le gouvernement

CHRISTIANE DESJARDINS

ALLÉGUANT DES « violations massives et sans précédent » des droits fondamentaux de Maurice Boucher, qu'il décrit comme un « cuisinier » de profession, et qu'il dit représenter, l'avocat Robert Lemieux vient d'intenter une poursuite de 30 millions de dollars contre le gouvernement du Québec et ses principaux représentants, Bernard Landry, Serge Ménard, et même l'ex-premier ministre, Lucien Bouchard.

Le coloré criminaliste, qui a connu son heure de gloire en défendant des felquistes dans les années 1970, se porte maintenant à la défense des motards qui, selon lui, sont la cible de tactiques déloyales et illégales de la part du gouvernement.

Les ambitions de la poursuite sont inversement proportionnelles à la qualité du document déposé hier aux greffes du palais de justice de Montréal. Le document, qui fait à peine trois pages, et dont les allégués comportent parfois des erreurs

de fait, accumule les grosses affirmations. Aucun affidavit signé par Boucher n'était joint aux documents. Si jamais Boucher gagnait sa poursuite, l'argent serait remis à la Ligue des droits et libertés, signale M^e Lemieux qui, pour sa part, travaille à cette affaire à titre gracieux.

« Quoiqu'il en soit, dans la poursuite, on peut lire qu'une conspiration s'est articulée pour priver des centaines de citoyens de leurs droits constitutionnels, tels la suspension du droit historique à une enquête préliminaire par l'usage d'actes d'accusations privilégiés, refus systématiques de cautionnement, détention exceptionnelle, construction d'un palais à la prison de Bordeaux... « Des citoyens se retrouvent soudain membres en règle de groupes dont ils ignoraient même le nom... »

En ce qui concerne Boucher plus particulièrement, M^e Lemieux estime que celui-ci est victime d'un « cover up » judiciaire semblable à l'affaire Morgentaler, où la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada avaient annulé le

verdict du jury. Boucher, dit-il, a été acquitté par un jury (des meurtres de deux gardiens de prison). Déjà là, il avait un recours important pour cette bourde, puisqu'il avait été « faussement accusé », selon M^e Lemieux. En octobre 2000, la Cour d'appel cassait le verdict du jury et ordonnait un autre procès. Boucher a été arrêté de nouveau et est détenu depuis ce temps en isolation, dans des conditions « abusives et arbitraires sans précédent », peut-on lire dans la poursuite.

Selon M^e Lemieux, le ministère et la police, particulièrement le policier de la SQ à la retraite, Guy Ouellette, ne cessent de cancaner sur Boucher, comme le fait qu'il aurait une maîtresse. Ils lui prêteraient aussi toutes sortes d'appartenances à des groupes, afin de ternir sa réputation et lui mettre toutes sortes d'événements sur le dos. Bien que Boucher s'affiche ouvertement avec ses couleurs de Nomads, dont il est le chef, M^e Lemieux n'y voit pas là de quoi fouetter un chat.

En entrevue, hier, M^e Lemieux a signalé que Boucher n'était pas chaud au départ à l'idée de cette

poursuite, mais il se serait finalement laissé convaincre. La poursuite a été entreprise sans que l'avocat attiré de Boucher dans ses causes criminelles, M^e Jacques Larochelle, ne soit mis au courant. « Je n'étais pas au courant, je l'ai appris comme tout le monde ce matin, et je ne fais pas de commentaire aux journalistes », a répondu M^e Larochelle, lorsque joint par *La Presse*, hier.

Hier matin, aux journalistes, M^e Lemieux admettait qu'il n'avait jamais rencontré Boucher en personne, mais soulignait lui avoir parlé maintes et maintes fois au téléphone. M^e Lemieux se dit étonné par la force de Boucher, qui ne se laisse pas abattre, et qui a conservé un excellent sens de l'humour. « Il pourrait même faire du stand-up, en sortant », blaguait M^e Lemieux.

Après sa visite au palais de justice, M^e Lemieux disait s'en aller de ce pas rencontrer Boucher à la prison Tanguay, sans avoir annoncé sa venue 48 heures à l'avance, comme l'exige le règlement. « On verra ce qui va arriver », a conclu l'avocat.

MOT MYSTÈRE

LES SPORTS - Un mot de 7 lettres

I T G O N G N I R S R A M E G
 M E E T I N G T B E L E P P A
 R C G D O D N U O R Y A G L C
 U E E N A R L B E V T A B A E
 N P G N I C U T R E M P L I N
 A O P E R W U G F I N A L E T
 T P R E L O S F B L O Q U E R
 A E T U R T E T E Y R W E R E
 T N A V A C Q L A I R T E V R
 I V M A F M U C T F S U E N E
 O O D E R T I T E I Q G P T S
 N I E L U O P C E R E S S A P
 E D R A T S I P A M D I O C O
 E V U E R P E M U L P A M L R
 R U E L U O R U R T E S N E T

- | | | | |
|---------|------------|---------|----------|
| AMICALE | EQUIPIER | NURMI | SET |
| APPEL | ETAPE | OPEN | SPORT |
| AURON | FINALE | OWENS | SWING |
| AVANT | GONG | PASSE | TACLE |
| BAT | GSTAAD | PISTARD | TETE |
| BLOQUER | INTERCLUBS | PISTE | TIR |
| BUT | LEGER | PLUME | TITRE |
| CADET | LIEVRE | POULE | TREPLIN |
| CENTRE | MARQUER | RAME | TRIAL |
| CERDAN | MAT | RELAYER | TURF |
| EFFET | MCENROE | RING | UPPERCUT |
| ENVOI | MEETING | ROULEUR | |
| EPEISTE | MEGEVE | ROUND | |
| EPREUVE | NAGER | ROUTE | |
| EPSOM | NATATION | RUGBY | |

Solution du dernier problème : AMIENS

21/12/2001

10824

LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Proverbe yiddish

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Q	L	L	A	A	S	R	A	R	G	N	U
I	L	I	N	S	T	M	I	N	E	Q	U
T	P	L	A	I	E	T	U	E			

Solution du dernier numéro : Le plus beau métier d'homme est le métier d'unir les hommes.

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

21 décembre 2001

06308

HORIZONTELEMENT

- Table ronde pourvue d'un seul pied central - Personnel.
- Mouvement vers un idéal.
- Sans variété - Aisance dans l'allure.
- Coupe dans le sens de la longueur - D'... et déjà - Actinium.
- Remords - Qui reflète la joie.
- On peut s'y baigner - Faire répéter.
- Singulière - Abréviation chrétienne.
- Plante herbacée - Rumeurs.
- On en fait des joncs - Matière pesante - Qui a une saveur aigre et rude.
- Perte de conscience - Coup, au karaté.
- Estuaire breton - Frémissement doux.
- Embouchure d'un fleuve - Mère du genre humain.

VERTICALEMENT

- Pâtisseries légères ornées d'alvéoles - Couleur brun-jaune.
- Lichen filamenteux - Cloisons.
- Arrêter - Pas brillant.

- Indique une gaieté passée - Personnage inspiré d'un prince de Transylvanie.
- Rage de poète - Décapite - A sa place sur une portée.
- Petit canal pour l'écoulement des eaux - Robe des femmes de l'Inde.
- Enlever - (Se) replier sur soi-même.
- Africain - Division du compas.
- Lieu qui procure du calme - Figure du jeu de cartes.
- Passé à Innsbruck - Considéré comme semblable.
- Récipient - Quatre.
- Fantôme - Son parfum est agréable.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	A	P	P	L	A	U	D	I	R	M	O		
2	N	O	U	I	L	L	E	E	T	A	U		
3	T	I	R	E	T	S	U	N	A	M	I		
4	I	R	I	S	E	E	L	I	C	E			
5	C	E	T	C	R	E	C	E	L	L	E		
6	Y	A	V	O	I	N	E	E	L	U			
7	C	R	I	S	E	T	R	E					
8	L	I	N	P	U	R	E	A	S	O			
9	O	R	A	U	R	A	A	L	P				
10	N	E	U	F	E	V	A	P	O	R	E		
11	E	N	I	E	N	T	R	E	E				
12	R	E	N	V	E	R	S	E	S	N			

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 06307

BEN

LA DÉVEINE

FRANK ET ERNEST

PEANUTS

PHILOMÈNE

GARFIELD

FERDINAND

LA CHAIR DISPARUE

- 44 -

Segal et Frankl avaient un peu hésité. Cette fascination pour les couteaux leur semblait plutôt morbide. Mais la perspective de le voir s'adonner à un travail régulier, qui le passionnait, emporta leur décision. C'était un bon moyen de réintégration dans la réalité. Peut-être la fabrication de couteaux l'aiderait-elle à résorber ses personnalités secondaires.

Rapidement, l'expérience leur donna à la fois tort et raison. Raison, car Hurtubise devint plus calme, plus équilibré. Ses périodes d'éclipse diminuèrent de façon significative. Mais tort aussi car, contrairement aux prévisions des psychiatres, les personnalités secondaires ne disparurent pas complètement. Plutôt qu'une fusion, il s'établit un équilibre entre elles et Hurtubise.

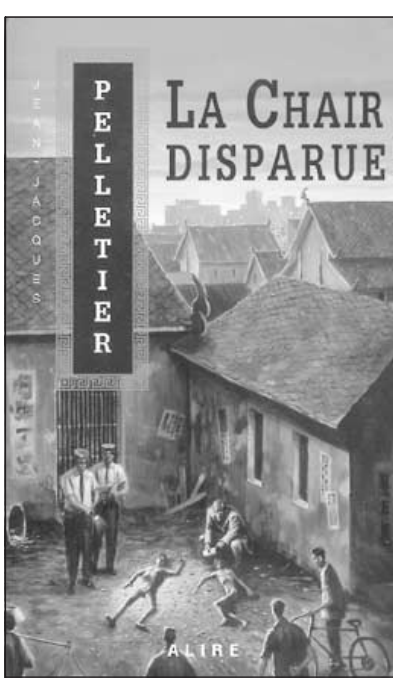
Certains, sans disparaître complètement, s'endormirent pour ne plus se réveiller. Ce fut notamment le cas de Arghhh et de Nitro. D'autres, comme Zombie, se firent plus rares, ne se manifestant que dans les cas de stress... ou lorsque Hurtubise voulait se reposer!

Steel et Sharp, par contre, continuèrent de veiller en permanence : habituellement silencieux, ils se manifestaient à l'occasion par un commentaire intérieur ou, plus rarement, par une remarque à voix haute.

Il y eut même un nouveau venu : Sweet. Celui-ci se manifesta dès les premiers jours où Hurtubise arriva à Lévis.

Sweet pouvait demeurer des heures, devant la fenêtre panoramique du salon, à regarder couler le fleuve. Il écoutait des cantates de Bach, contemplait les couchers de soleil au-dessus de Québec et imaginait de nouvelles formes de couteaux. Dans l'atelier, la plupart du temps, Hurtubise était Sweet.

Et puis il y avait Hurtubise lui-même. Celui qui était parti pour la Thaïlande et qui en était revenu en morceaux, à peine capable de vivre avec ce qu'il avait provoqué dans la vie des personnes qu'il aimait le plus...



Paul Hurt.
 Un homme qui, pour survivre, n'avait conservé que le cour de son nom et enterré une partie de sa mémoire.

1998

LE COEUR SUR LA MAIN

La première bataille de l'art organique, qui a pour objectif de donner une existence picturale au corps, débute avec la lutte contre les iconoclastes et culmine avec les œuvres de Rubens.

Contre les iconoclastes, le Moyen Âge fait d'abord apparaître le corps céleste des saints et du Christ. Cependant, il ne s'agit pas d'une représentation corporelle proprement dite, mais d'une image idéalisée et codifiée symboliquement de la sainteté du personnage.

LOUIS ART/HO, *Petite dissection de l'art occidental, précis d'art organique*, 1- Le corps image : faire apparaître les corps, p. 3.

VIEUX-QUÉBEC, 8 h 17

L'inspecteur Roméo Rondeau prit la petite carte d'anniversaire qui était appuyée sur le contenant de styromousse blanc, l'ouvrit et déchiffra le message qui était rédigé à l'intérieur.

Je te donne mon coeur...
 Christo

À plat sur la table, il y avait une enveloppe cachetée. Un nom y était écrit, de la même écriture appliquée : Gabrielle Croft. Trois groupes de chiffres suivaient le nom, séparés par deux tirets : 433-813-094.

«Assurance sociale», se dit Rondeau.

Il prit l'enveloppe, la retourna pour inspecter le verso et l'ouvrit. Elle contenait un chèque au nom de Gabrielle Croft : 41 831,65 \$. Le montant fit hausser les sourcils du policier. À première vue, la signature était celle d'un dénommé Christo Manoli.

Rondeau inséra le chèque et l'enveloppe dans un sac de polythène et mit ce dernier dans sa poche de veston avec un soupir. Il suivit la même procédure pour la carte. Puis il souleva le couvercle du contenant.

Des souvenirs d'un film de James Bond affluèrent à sa mémoire. À travers les éclats de lumière que jetait la glace, une masse de chair rouge se détachait.

Un coeur.
 Humain, probablement.

À SUIVRE

Les Éditions Alire Inc.
 www.alire.com

© 1998 Les Éditions Alire Inc. & Jean-Jacques Pelletier

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

- ASSELIN, Dorothée**
BACHAND, Jeanne
 Boucherville
BAZINET, Lucienne Mlle
 St-Hyacinthe
BESNER, S., Olivette
 Lachine
BLARD, Didier
 Montréal
CALABRESE, née Pascone, Ines
 Montréal
DOIG GAUDREAU, Hélène
 Montréal
EMOND, Raymond (Jean-Paul)
 Montréal
EUSTACHE, Johann
 Montréal
FRATINO, Giuseppe
 Montréal
GAUTHIER, Maurice
 Montréal
LACOSTE, Mlle Claire
 Cowansville
LALANDE, P. Ernest, S.J.
 Lafontaine (Saint-Jérôme)
LAPORTE, Gérard
 Montréal
LARIVIÈRE, Sr Madeleine, C.N.D.
 Montréal
LECLERC (Raymond), Gabrielle
 Terrebonne
LEFEBVRE, Jean-Paul
 Dorval
MARCEAU-DIEBEL, Carmen
 Vancouver
MATTEAU (Lapierre), Colombe
 Beaconsfield
PEPIN (Marleau), Gracia
 Montréal
PROULX, Gertrude
 LaSalle
RAYMOND, Roland
 Hull
ROUSSEAU DÉCARIE, Marguerite
 Montréal
TOURANGEAU (Farrell), Mathilde
 Montréal
TREMBLAY, Philippe
 Montréal
VILLENEUVE, Françoise, s.p.
 Montréal

DÉCÈS



ASSELIN, Dorothée
1915 - 2001

À l'hôpital Général Juif, le 18 décembre 2001, est décédée Dorothée Bertrand, épouse de Paul-Maurice Asselin. Outre son très cher époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mireille (Jean-Michel Martin), Marlène (Normand Lussier), Johanne (P. Jean Clérout), Jean-Marie (Mary-Ann Mouch), François (Isabelle Lalonde), ses 28 petits-enfants, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, belles-sœurs, autres parents et amis. Elle était la mère de Solange, décédée le 25 avril dernier. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire Urgel Bourgier

1255 Beaumont, Ville Mt-Royal
www.urgelbourgier.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 21 décembre 2001 à 14 h, en l'église St-Germain d'Outremont (angle Côte Ste-Catherine et Vincent d'Indy) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Pas de fleurs, prières et messes seulement. Heures des visites jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h



BACHAND (Vadeboncoeur), Jeanne
1907 - 2001

À Boucherville, à la Résidence Soleil, le 20 décembre 2001, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Jeanne Vadeboncoeur, épouse de feu Antoine Bachand. Elle laisse dans le deuil ses enfants feu Reine-Aimée, Gaston, feu André, Maurice, Yvon, Monique, Jacques, Pierrette, Réjean, Diane, leurs conjoint(e)s, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s.

La famille accueillera parents et ami(e)s au **Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.**
549, Samuel de Champlain
(à l'est de Montarville)
sortie 19 de la Route 132
Boucherville

Funérailles le samedi 22 décembre, à 13 h, en l'église Ste-Famille, et de là au cimetière de Boucherville. Heures de visite: vendredi de 19 à 22 h. Samedi de 10 à 12 h 30.

BAZINET, Lucienne Mlle

1904 - 2001
 Au R.S.R.Y. Pavillon Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 20 décembre 2001 à l'âge de 97 ans est décédée Mlle Lucienne Bazinet, demeurant à St-Hyacinthe. Elle laisse dans le deuil ses 2 cousins: Jean Cadieux (Dénobèle Jeannotte) Montréal, Jacques Cadieux (Gabrielle Bonin) Beloeil. Ainsi qu'autres parents et amis. Mlle Bazinet sera exposée vendredi le 21 décembre 2001 de 19 à 22h:

Complexe funéraire Ubald Lalime
900 Bourdages Nord, St-Hyacinthe
 Membre de la corporation des thanatologues du Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 22 décembre 2001 à 13 h, en l'église Notre-Dame du Rosaire et de là au cimetière de la Cathédrale. Ouverture samedi dès 11 h.

PRIÈRES

PRIÈRE INFALLIBLE À LA VIERGE
 Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. P.L.

BESNER, S., Olivette
S. Marie-de-Grâce S.S.A.
 À la maison mère des Soeurs de Sainte-Anne, à Lachine, le 20 décembre 2001, à l'âge de 95 ans, est décédée S. Olivette Besner, originaire de Vaudreuil. Elle était la fille de feu Joseph Besner et de feu Léa Ravary. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, quelques neveux et nièces. Elle sera exposée à la: **Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne Pavillon Sainte-Anne**
745, avenue Esther-Blondin (18e av.)
Lachine
 le 21 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Il y aura Célébration de la Parole à 19h30. Les funérailles auront lieu le 22 décembre, à 10h15, en la chapelle de la Maison mère. L'inhumation se fera plus tard, soir le 3 mai 2002, à 13h30. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
Direction Alfred Dallaire inc.

BLARD, Didier
1933 - 2001
 À Montréal, le 19 décembre 2001, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Didier Blard. Outre sa conjointe Danielle, St-André, il laisse dans le deuil ses enfants Colette (Germain Pinel), Michel (Nathalie Bourbonnais), ses deux petites-filles Lucie et Mylène ainsi que son frère et ses sœurs résidant en France et plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au **Complexe funéraire Urgel Bourgier**
1415, Fleury Est
(angle Christophe-Colomb)
www.urgelbourgier.com
 Funérailles le samedi 22 décembre, à 11 h, en l'église La Visitation, 1847, boul. Gouin Est, et de là au cimetière Sault-aux-Récollets. Heures des visites: vendredi de 19 à 22 h, samedi dès 10 h.

CALABRESE, née Pascone, Ines
1903 - 2001
 À Montréal, le 19 décembre 2001, à l'âge de 98 ans, est décédée Ines Pascone, épouse de feu Antonio Calabrese. Elle laisse dans le deuil ses enfants Michel, Pietro (Maria) et Armando (feu Pauline), ses petits-enfants Gina, Lisa et Martine, ses arrière-petits-enfants Maxime et Francis; ainsi que quelques parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire: **Urgel Bourgier St-François d'Assise**
6700 Beaubien est Mt
www.urgelbourgier.com
 Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre, à 10 h, en l'église Notre-Dame-de-la-Défense, 6800 Henri-Julien, Mt. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: jeudi et vendredi de 14 à 17h et de 19 à 22 h, samedi dès 8h30

DOIG GAUDREAU, Hélène
1941 - 2001
 À Montréal, le 20 décembre 2001, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Hélène Gaudreau, née à Jonquières, retraitée des magasins Eaton après 25 années de service, épouse de feu lan Doig. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants Diane (Philip Séguin) et John Andrew (Suzie Ranger), ses deux petits-enfants Alec-lan et Lauren, sa mère Mme Fernande Gaudreau, ses sœurs Odette, Ann-Louise, Denise, Sylvie ainsi que son frère Jean-Paul, neveux et nièces et sa grande amie Nicole Michaud. La famille accueillera parents et ami(e)s au **Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**
10 300, boul. Pie-IX, Mt-Nord
 Une réunion de prière aura lieu à la chapelle du complexe le dimanche 23 décembre à midi. Heures des visites: Samedi de 10 h à 22 h sans interruption; dimanche à compter de 9 h.



EMOND, Raymond (Jean-Paul)
1927 - 2001

De Montréal, le 20 décembre 2001, à l'âge de 74 ans, est décédé Raymond (Jean-Paul) Emond, conjoint de Denis Gingras. Outre son conjoint, il laisse dans le deuil sa soeur Noëlla, son frère Jacques, son filleul Michel Mitchell (Johanne), Marianne et Mathieu. Son ami Yvon Lévesque, ainsi que autres parents et de nombreux amis. Exposé à:

La Maison Darche
505 boul. Curé Poirier Ouest, Longueuil
info@maisondarche.com
 Une liturgie de la parole sera célébrée le samedi le 22 décembre à 13h30, en la chapelle de la résidence funéraire, et de là au cimetière St-Georges de Longueuil. Heures des visites: la famille va recevoir les condoléances à compter de 9h. Un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.



EUSTACHE, Johann
1947 - 2001

Entouré de l'amour des siens, Johann nous a quittés le 15 décembre. Il laisse sa conjointe, Raymonde Carboneau, et ses enfants, Patrice et Magali Eustache. Le regretteront aussi, Cécile Eustache, sa mère, ainsi que ses frères et sœurs: Rose-May, Daniel (Ginette Woods), Thérèse (Michel Cossette), Geneviève (Pierre Bouthillier), François, Yves, Jacques (Hélène Deschênes), Élizabeth, Philippe et Hélène (Jacques Létourneau). De nombreux neveux et nièces, sa belle-famille, de même que des amis et collègues de travail le pleureront également. Une rencontre-hommage aura lieu le dimanche 23 décembre prochain, à 13 h, au

Complexe funéraire Jacques-Cartier (Urgel Bourgier)
1025, Saint-Laurent Ouest, Longueuil
(angle Place Charles-Lemoyne)
www.urgelbourgier.com
 Au lieu de l'envoi traditionnel de fleurs, la famille vous invite à faire un don à la Fondation québécoise du cancer: 2075 Champlain, Montréal, Québec, H2L 2T1.

FRATINO, Giuseppe
1923 - 2001
 À Montréal, le 20 décembre, à l'âge de 78 ans, est décédé Giuseppe Biase Fratino. Il laisse dans le deuil son épouse Filomena d'Atellis; ses enfants Candida (Maurizio Nicolo), Salvatore (Françoise Leroy), Teresa (Michael Vidakovic), Andrea (Valentina Koumanova); ses petits-enfants: David, Justin, Georges, Erika, Nadya et Nicole; ses frères: Pasquale (Antoinette), Michele (Maria), ses autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire **Urgel Bourgier**
1255, Beaumont, Ville Mont-Royal
www.urgelbourgier.com
 Les funérailles auront lieu le lundi 24 décembre 2001, à 10 h, en l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Heures des visites: le samedi 22 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h; le dimanche 23 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h; le lundi 24 décembre dès 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fondation de l'Hôpital Général juif seraient appréciés.



GAUTHIER, Maurice
1929 - 2001

À Montréal, le 19 décembre 2001, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Maurice Gauthier, anciennement employé du Canadien Pacifique et vice-président du T.C.U., époux de Mme Carole Paradis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Dolores) et Richard (Catherine), son frère et ses sœurs, son filleul Christopher et de nombreux parents et amis(es). La famille accueillera parents et amis(es) au **Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**
6825, Sherbrooke Est, Montréal
 Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le samedi 22 décembre à 15 h, et de là l'inhumation au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: vendredi de 14 à 22 h et samedi dès 10 h. Des dons à l'Association du diabète seraient appréciés.

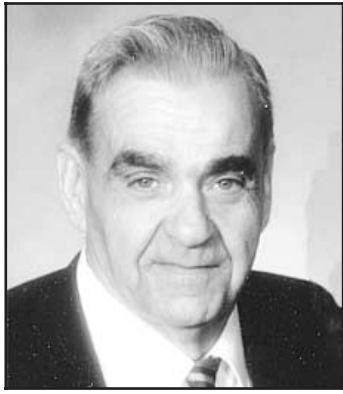
LACOSTE, Mlle Claire
 Paisiblement à l'hôpital Brome Missisquoi Perkins de Cowansville, le dimanche 16 décembre 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée mademoiselle Claire Lacoste. Elle laisse dans le deuil son frère Denis, ses belles-sœurs Flore et Arlene, ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre à 11 h en l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus au 209 Ste-Thérèse de Cowansville. La famille recevra les témoignages de sympathie à l'église à compter de 10 h. Les arrangements funéraires ont été confiés à la **Maison funéraire Désourdy Wilson**
104, rue Buzzell, Cowansville
(Québec) J2K 2N5
Tél.: 450-263-1212, téléc.: 450-263-9557
dwilson@endirect.qc.ca
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec
 Des dons en sa mémoire à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, 3175 Côte-Sainte-Catherine, Montréal, Qc, H3T 1C5, seraient grandement appréciés par la famille.

LALANDE, P. Ernest, S.J.
1906 - 2001
 À Lafontaine (Saint-Jérôme), le 18 décembre 2001, est décédé à l'âge de 95 ans, après 73 ans de vie religieuse, le P. Ernest Lalonde, s.j. Né à Sault Sainte-Marie le 19 février 1906, il fit ses études classiques au Collège Sacré-Coeur de Sudbury et au Collège des Assomptionnistes de Sandwich. Il entra chez les Jésuites en 1928 et fut ordonné prêtre en 1941. Il exerça son ministère en Chine de 1946 à 1957; de retour au Canada, il fut pendant plusieurs années aumônier à l'hôpital Royal Victoria de Montréal. Depuis quelques années, sa santé chancelante l'avait obligé à se retirer à l'infirmerie de la communauté. Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil son frère Denis, une belle-soeur, Mme Marthe Lalonde, des cousins et cousines, des neveux et nièces, parents et amis. Il sera exposé à la **Maison des Jésuites**
175, boul. des Hauteurs, Lafontaine
 le 21 décembre à partir de 14 h. Il y aura réunion de prières à 20 h. Les funérailles y seront célébrées le lendemain, 22 décembre à 10 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons au Bureau des missions jésuites (25 rue Jarry Ouest, Montréal, H2P 1S5) seraient appréciés.

LAPORTE, Gérard
1929 - 2001
 À Montréal, le 19 décembre 2001, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gérard Laporte, époux de Murielle Côté. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Denise Mineault), Yves (Anne-Louise Tremblay) et France (Daniel Fontaine); ses petits-enfants: Ariane, David et Catherine; ses sœurs: Gilberte, Marie-Angèle, Lucienne c.n.d. et Thérèse (André Bureau); plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis. Exposé au salon **Alfred Dallaire inc.**
3254, Bellechasse
Montréal, Qc
 le samedi 22 décembre 2001, de 9 à 11 heures. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre à 11 heures en l'église St-Marc, 2602 Beaubien Est, suivies de l'inhumation au Repos St-François d'Assise. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

LARIVIÈRE, Soeur Madeleine, C.N.D.
S.S. Madeleine-du-Sépulcre
 décédée à l'infirmerie Notre-Dame-de-Bon-Secours, le 20 décembre 2001, à l'âge de 80 ans et 9 mois dont 54 ans de vie religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. Elle était la fille de feu Aimé Larivière et de feu Jeannette Papineau. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil, ses sœurs et frères: Mme Thérèse Larivière Morin, Mlle Jeannette Larivière, Mlle Pierrette Larivière, Mme Clotilde Larivière Pagé, M. Pierre Larivière, M. André Larivière (Lise Madore), Mlle Monique Larivière, M. François Larivière (Diane Lachapelle) et de nombreux neveux et nièces. Exposée le 21 décembre 2001 de 15 h à 21 h. Célébration de prières le même jour à 19 h 30 et funérailles le samedi 22 décembre à 10 h à la **Maison mère**
4873, avenue Westmont, Westmont
L'inhumation suivra au cimetière Notre-Dame-des-Neiges
Direction: Alfred Dallaire inc.

LECLERC (Raymond), Gabrielle
1910 - 2001
 À Terrebonne, le 20 décembre 2001, à l'âge de 91 ans, est décédée Gabrielle Raymond, épouse de feu Jean-Léon Leclerc. Elle laisse dans le deuil ses filles Lorraine, Pierrette (Étienne Germier), ses petits-enfants Gabriel Lamothe, Dominique et Francis Germier, ses sœurs Armande Amyot, Pauline Paradis, Rolande Lafontaine, son frère Gérard (Florine Raymond), sa belle-soeur Anne-Marie Lefebvre Leclerc, neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille vous accueillera au: **Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**
2645, Henri-Bourassa Est, Montréal
 Les funérailles auront lieu le lundi 24 décembre à 14 h en l'église La Visitation, 1847, boul. Gouin Est, et de là au crématorium Alfred Dallaire 2159, boul. St-Martin Est, Laval. Heures de visite: le samedi 22 décembre 2001, de 19 à 22 h, le dimanche 23 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Lundi dès midi. Des dons à la société canadienne du cancer seraient appréciés.



LEFEBVRE, Jean-Paul
1929 - 2001

Jean-Paul Lefebvre s'est éteint dignement à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame, entouré de sa famille, le 18 décembre 2001, après un dur combat contre le cancer. Époux bien-aimé de Jeannine Levac, père adoré de Michel (Gilles Hébert) et de Dr Chantal (Simon Gadois). Il laisse également dans le deuil ses deux petits-enfants chéris, Sébastien et Geneviève, ses sœurs, Lucienne (François Breault), Pauline; ses belles-sœurs, Lucienne (Jean Leblanc), Cécile, Gabrielle (Hubert Chauvet), neveux et nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier tous ceux et celles qui l'ont soutenu durant le courageux combat de Jean-Paul. Exposé à la résidence funéraire **Lakeshore Cardinal inc.**
560, Bord du Lac, Dorval
 Les funérailles auront lieu en l'église La Présentation de la Sainte-Vierge, 665 de l'église, Dorval, le samedi 22 décembre à 14 h et de là au cimetière de Dorval. Visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi dès 13 h.

MARCEAU-DIEBEL, Carmen
 À Vancouver, le 18 décembre 2001, est décédée à l'âge de 75 ans, Carmen Marceau-Diebel, fille de feu Nédia Bourassa et Raoul Marceau. Elle laisse dans le deuil Kenneth Diebel, son mari et son fils Alen, de Vancouver; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jean (Simone Choquette) de Saint-Jean-sur-Richelieu, Hortense (Marshall Davis) de Bellingham WA, Hervé (Claire Lamothé) de Gales Ferry CT, Guy (Dorothy Bowen) de Pickering ON, Serge de Alexandria ON, Marc (Joyce Perkins) de Saint-Ignace-de-Stanbridge, Alain de Montréal, Betty d'Aylmer QC, Thérèse de Montréal, Pierre (Annette Friedrich) de Saint-Bruno-de-Montarville, Nicole de Laval, Louise Diebel-Lang et Hellen Diebel-Law de Vancouver ainsi que de nombreux neveux et nièces et amis. Veuillez considérer cet avis comme remerciement de toute marque et de sympathie exprimée.

MATTEAU (Lapierre), Colombe
1920 - 2001
 De Beaconsfield, le 18 décembre 2001, à l'âge de 81 ans, est décédée subitement, Colombe Matteau, épouse de feu Marcel Lapierre. Elle laisse dans le deuil ses trois enfants, Gilles, Ginette, Daniell (Douglas Trescak), sa soeur Thérèse, ainsi que nombreux parents et amis. Elle sera exposée aux salons **Collins Clarke MacGillivray White**
222, autoroute 20 (rue Cartier)
Pointe-Claire, Qc,
(514) 483-1870
 le vendredi 21 décembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Le service sera célébré en l'église Ste-Anne, 1 rue de l'Église, Ste-Anne-de-Bellevue, Qc, le samedi 22 décembre à 11 h, suivi de l'inhumation au cimetière Ste-Anne-de-Bellevue.



PEPIN (Marleau), Gracia
1908 - 2001

À Montréal, le 19 décembre 2001, à l'âge de 93 ans, entourée des siens, est décédée madame Gracia Marleau Pepin, épouse de feu Roméo Pepin de St-Vincent-de-Paul. Précédée dans la mort par son fils Jacques, elle laisse dans le deuil son fils Me Guy Pepin (Denyse Bock), ses trois petites-filles: Geneviève (Danny Serraglio), Julie (Christian Cimon) et Véronique (Sébastien Paradis) ainsi que son arrière-petit-fils Luca. Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre à 11 h en l'église St-Vincent d'Outremont et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul à Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à compter de 10 h. **Direction funéraire Urgel Bourgier**
www.urgelbourgier.com

PROULX, Gertrude
1921 - 2001
 À LaSalle, le 19 décembre, 2001, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Gertrude Proulx. Elle laisse dans le deuil sa soeur Germaine, son frère Raymond (Claudette Tétrault), ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée samedi 22 décembre, à compter de 10 h à la **Résidence Laurent Thériault**
512 de l'Église, Verdun
 Les funérailles suivront à 11 h en l'église Notre-Dame de Lourdes, 4949 av. Verdun à Verdun et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

RAYMOND, Roland
1910 - 2001
 À Hull, le 17 décembre 2001, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Roland Raymond, époux de feu Rita Gareau. Outrefois de LaSalle, il habitait à Aylmer. Il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marc (Mary Cullen), Suzanne (Art Casselman), Caroline (Gérard Lalonde), ses petits-enfants, Andréa, Andrew, Anne-Marie, Christine et Philippe, son frère Antoine, sa belle-soeur Françoise Crockett et plusieurs neveux et nièces. Il était le frère de feu Estelle, Alice, Françoise et Rachel. La famille vous accueillera à la résidence funéraire **Urgel Bourgier**
5551 rue Wellington à Verdun
 le vendredi 21 décembre, à compter de 10 h. Les funérailles suivront à 11 h, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 4155 rue Wellington à Verdun. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Si vous désirez exprimer vos condoléances, des dons à la Fondation québécoise des maladies du coeur seraient appréciés.



ROUSSEAU DÉCARIE, Marguerite
1918 - 2001

Au centre d'accueil de Lachine, le 20 décembre 2001, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Marguerite Rousseau, épouse de feu Maurice Décarie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, André (Madeleine Boucher) et Ginette, ses petits-enfants, France, Line et Josiane, sa soeur Germaine Constant et son frère Théodore (Julie Ferro), son beau-frère Ernest Décarie (Estelle), ses belles-sœurs, Antoinette Bourassa et Madeleine Gouin, ainsi que d'autres parents et amis(es). Exposé au **Centre funéraire Côte-des-Neiges**
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec), H3V 1E7
Tél.: 514-342-8000
 Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre 2001 à 11 h, en la chapelle du centre funéraire Côte-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Heures des visites: le vendredi 21 décembre 2001 de 19 à 22 h et samedi, jour des funérailles à compter de 9 h 30.

TOURANGEAU (Farrell), Mathilde
1909 - 2001
 À Montréal, le 19 décembre 2001, à l'âge de 92 ans, est décédée Madame Mathilde Tourangeau, épouse de feu Napoléon Tourangeau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pauline (Albert Richardson), Charles (Francine Bissonette), Denise (Louis Pasechnick), Rolland, Lise, Claire (Claude Girouard), Pierre, Raymond, Nicole (Roger Major), ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que son demi-frère et sa demi-soeur André et Michèle Farrell. La famille accueillera parents et ami(e)s au: **Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**
2159 St-Martin Est, Duvernay, Laval
 le vendredi 21 décembre 2001, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une réunion de prières aura lieu le même jour en la chapelle du complexe à 20 h.



TREMBLAY, Philippe
1919 - 2001

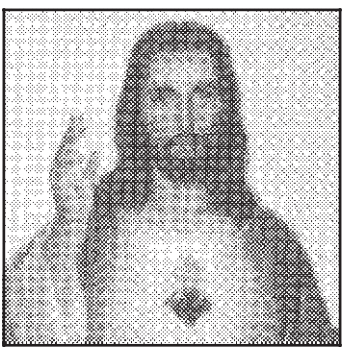
À Montréal, le 18 décembre 2001, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Philippe Tremblay, époux de Mme Germaine Mayrand. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Louise, Hélène, Cécile et son conjoint; ses petits-enfants Julien, Sophie et Elyse; ses sœurs Thérèse et Laurette, son frère Jean-Pierre et autres parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au **Complexe funéraire Magnus Poirier inc.**
6825, Sherbrooke Est, Montréal
 Une liturgie de la Parole aura lieu en la chapelle du complexe le samedi 22 décembre à 11 h. Heures de visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Samedi dès 10 h. Des dons à la Fondation québécoise du cancer et à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

VILLENEUVE, Françoise, s.p.
Soeur Marie-Raphaël
 À la Maison mère des Soeurs de la Providence de Montréal, le 20 décembre 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée Soeur Françoise Villeneuve, fille de feu Euclide Villeneuve et de feu Marie-Léa Cadieux, de Rigaud. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil des neveux, nièces, parents et ami(e)s. La défunte sera exposée le 20 décembre 2001 à 19 h à la: **Maison mère des Soeurs de la Providence**
5655, rue de Salaberry
Montréal (Qc) H4J 1J5
 La célébration de la Parole le 20 décembre à 19h45. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 21 décembre à 11 h. Inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke Est, Montréal.
Direction Alfred Dallaire

PRIÈRES

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. G.F.



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde par les siens. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.B.N

**AVIS LÉGAUX
APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANES**

AVIS DE DÉPÔT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DU SECTEUR GÉNIE CIVIL ET VOIRIE

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec avise que la convention collective signée le 2 septembre 2001 visant le secteur génie civil et voirie a été déposée au greffe du Bureau du Commissaire du travail le 18 décembre 2001.

Cet avis de dépôt est donné conformément à l'article 48 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Chapitre R-20).

ACRGTQ
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

3013775

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que La Financière Coopérants crédit-bail inc., ayant son siège social au 1981, avenue McGill Collège, 20ième étage, Montréal, Québec, H3A 3K3, demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.

Montréal, ce 19 décembre 2001

Michel Richard, secrétaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que La Financière Coopérants prêts-épargne inc., ayant son siège social au 1981, Avenue McGill Collège, 20ième étage, Montréal, Québec, H3A 3K3, demandera à l'Inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.

Montréal, ce 19 décembre 2001.

Michel Richard, secrétaire général adjoint

Association d'entraide Ville-Marie inc.

CANCER: Soins palliatifs à domicile et soutien bénévole depuis 1973 (514) 272-7200

En guise de protestation

**ANDRÉ TRUDELLE
LE BRIDGE**

atrudell@lapresse.ca

Peut-être est-il plus facile pour le mort (ou le kibitzer) de réussir un contrat que le déclarant rate? Peut-être. Comment auriez-vous joué la manche à Co, dans la main suivante, après l'entame du Valet de K?

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: tous			
NORD			
♠ A D 7			
♥ R 10 8			
♦ 8 7 5 4 2			
♣ R 6			
OUEST		EST	
♠ 6 5 4 3		♠ R 10 9 2	
♥ 6 3 2		♥ 4	
♦ V		♦ A D 10 9	
♣ 10 7 5 4 2		♣ V 9 8 3	
SUD			
♠ V 8			
♥ A D V 9 7 5			
♦ R 6 3			
♣ A D			
Les enchères:			
SUD	OUEST	NORD	EST
1 Co	passé	2 K	passé
3 Co	passé	4 Co	passé
passé	passé		
Entame: Valet de K			

Infographie La Presse

L'As de K d'Est prend la première levée et la Dame de K est couverte du Roi. Ouest coupe. Ce dernier revient Pi que le déclarant laisse filer vers sa main. Est monte du Roi et rejoue K et Ouest coupe de nouveau pour la chute du contrat.

Nord secoue la tête en guise de protestation. Il explique sa façon de voir à son partenaire: «Laisse filer la Dame de K. Ouest ne coupera pas et Est rejouera K. Le Roi couvre et Ouest coupe. Il revient Pi que tu prends de l'As. Tu vas chercher les atouts, tu coupes un K pour établir le cinquième, tu rentres au mort par le Roi de Tr et tu défausses ton Pi perdant sur le 8 de K affranchi...»

Sud reconnaît, mais un peu tard, qu'on ne le prendrait plus!

Moncton a un an pour traduire ses documents municipaux

Presse Canadienne

MONCTON — La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a statué hier que les municipalités de la province ont « l'obligation d'adopter, d'imprimer et de publier leurs arrêtés municipaux dans les deux langues officielles ».

Dans un jugement de 75 pages, le tribunal a donné raison à un homme d'affaires de Moncton, Mario Charlebois, en renversant une décision de la Cour du Banc de la Reine de juillet 2000.

M. Charlebois contestait la validité d'un arrêté municipal portant sur les bâtiments que la Ville de Moncton a adopté en anglais seulement.

La Cour d'appel a affirmé qu'en tant que créations des provinces, les municipalités sont assujetties à la Charte canadienne des droits et libertés. En conséquence, les règlements et autres décisions municipales doivent être promulgués en français et en anglais.

M. Charlebois, un propriétaire d'immeubles, s'est réjoui de la décision puisqu'elle garantit le respect des droits fondamentaux des citoyens de la province, francophones comme anglophones.

« Si les municipalités adoptent

des lois qui régissent vos propriétés, vous devez être en mesure de bien les comprendre », a-t-il soutenu.

Selon l'avocat Michel Doucet, la décision unanime du plus haut tribunal de la province confirme également que les municipalités du Nouveau-Brunswick ont la responsabilité d'offrir des services à leur population dans les deux langues officielles.

« La municipalité de Moncton, par exemple, a certainement des obligations importantes au niveau des services qu'elle offre à sa population francophone », a affirmé Me Doucet lors d'une conférence de presse, hier.

Les autorités de Moncton disposent d'un an pour se plier à leurs obligations constitutionnelles. Un refus de leur part entraînerait l'invalidité de tous les arrêtés municipaux unilingues de la municipalité. Elle devra aussi verser 1000 \$ à Mario Charlebois pour le remboursement des frais de cour.

De son côté, la province aura aussi un an pour « légiférer afin de combler le vide législatif qui existe en matière de publication bilingue des arrêtés municipaux ». Le gouvernement provincial devra aussi déterminer le pourcentage de la population minoritaire nécessaire

ne fera pas appel de cette décision et qu'elle profitera de cet outil qu'elle a en sa possession pour exercer son leadership dans la reconnaissance des droits linguistiques au N.-B. », a indiqué M. Rioux.

Quant au maire de Moncton, Brian Murphy, il a déclaré que sa municipalité était prête à affronter ce « défi », surtout depuis la mise en place d'une politique linguistique l'année dernière.

« Presque toute la documentation de la Ville de Moncton est bilingue maintenant. Nous en sommes très fiers », a-t-il laissé savoir.

VOTRE HOROSCOPE

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

La solitude ne vous apporterait pas grand-chose de bon aujourd'hui à moins que vous ne décidiez de vous plonger dans une activité prenante. Ce soir, sortez, vous partagerez du bon temps. Période paisible. Le passé s'efface sous vos pas. Vous faites place à du nouveau.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Excellente période pour ce qui est des communications. Capacité de concrétiser vos projets. Ciel très positif. Côté coeur, il y aura de la joie dans l'air. A tous les gens de votre signe, le soleil vient visiter votre constellation, vous en sentirez les effets bienfaits. Bonne période d'anniversaire.

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

S'il est temps de faire des ajustements côté travail, vous pourriez en glisser un mot à une personne qui pourrait vous donner un coup de main. Vie intime chaleureuse. Vos proches pourraient réclamer beaucoup d'attention. En matière d'argent: gardez les yeux ouverts.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Vous aurez envie de faire des changements dans votre quotidien. Il y aurait moyen d'améliorer vos conditions de vie ou d'entreprendre une nouvelle activité qui comblerait des besoins non exprimés. Vous serez en forme, plus sûr de vous et plus confiant que dans les derniers mois.

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Si vous avez l'occasion de flâner, ça vous fera un bien énorme: optez pour la vie simple et les plaisirs quotidiens. Vous n'aurez aucune hésitation à faire des changements là où c'est nécessaire. Bonne journée pour régler des petits ennuis.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Si vous devez assister quelqu'un dans une tâche complexe, vous serez tout à fait efficace et à la hauteur. Vous assimilerez aisément de nouvelles connaissances. Côté coeur, vous apprécierez la compagnie et vous pourriez passer du temps avec quelqu'un que vous aimez bien.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous aurez le coeur sur la main et vous serez prêt à donner un coup de main si vous sentez que vous pouvez être utile. Vous pourriez intervenir de manière à régler un conflit. De nombreux déplacements sont à prévoir. Soirée plaisante. Voyez du monde.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous dépenserez votre énergie sans compter. Dans vos activités, vous serez en bonne position pour recevoir quelques marques d'appréciation. Vous aurez de la jasette aujourd'hui. Voyez du monde, la solitude ne vous tentera pas.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Prenez le temps de vous détendre aujourd'hui car vous serez occupé la semaine prochaine! Si vous désirez agir pour améliorer votre situation, c'est un bon moment. Un proche pourrait vous donner de bonnes idées à propos d'un petit problème qui vous pèse.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Vous aurez des relations pacifiques avec les gens de votre entourage et un sentiment de calme. Choisissez des activités qui enrichiront vos connaissances car votre curiosité sera grande. Journée durant laquelle vous serez passablement occupé.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Si votre but est clair, vous aurez de meilleures chances de faire une percée. Votre capacité de raisonner sera à son meilleur. Vous serez pleinement épanoui aujourd'hui. En matière d'argent, évitez de gaspiller pour des babioles inutiles. La vie sera plaisante.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Dans votre vie sentimentale, vous serez plutôt secret aujourd'hui. C'est une bonne journée pour voir où vous mènent certaines de vos aspirations. Concrètement, c'est le moment de faire quelques achats. Vous trouverez ce que vous cherchez.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Q Je suis née le 25 mars 1934 à 5h à Montréal. Que voyez-vous sur le plan de la santé et des finances? Vais-je changer de demeure?

R Vous avez le Soleil dans le signe du Bélier et votre ascendant dans celui des Poissons. Cette combinaison, contrairement à l'image habituelle d'un Bélier, signifie que vous avez une âme romantique aux aspirations confuses, écartelée que vous êtes entre votre égoïsme et un idéal d'altruisme. Vous avez malheureusement peu le sens des réalités et bien souvent vous devez faire face à une grande instabilité intérieure. Toutefois vous avez le privilège d'avoir des intuitions vives qui sont souvent un don de double vue. L'on vous trouve habituellement sympathique, mais trop facilement affectée par l'influence d'autrui. Vos passions se mêlent trop souvent aux illusions projetées par l'être aimé. Vous serez tout particulièrement attirée par ceux ayant leur ascendant dans le signe de la Vierge, le Soleil dans les Poissons ou la Lune dans le Bélier. Avec la présence de Jupiter dans votre maison V, ce transit met l'accent sur un plus grand confort et une amélioration de votre cadre de vie, de votre résidence. Il y a donc possibilité pour vous de ressentir le besoin de bouger, de voyager ou encore de modifier votre environnement. Il faut que ça bouge quoi! Pour les années à venir, vous prendrez surtout la décision d'investir dans votre avenir et surtout dans l'amélioration de votre bien-être personnel et non celui des autres. L'acquisition de biens en général et la chance vous sont favorables au courant de cette période de votre vie. Vous aurez l'occasion de faire tout le nécessaire pour mettre de la chaleur chez vous. Saturne, présente en votre Maison III, met l'action et ce, pour deux à trois ans, sur vos proches. Par exemple, toutes vos démarches de quelque nature que ce soit seront à la fois appuyées et/ou critiquées par votre cercle familial et vos amis proches. Il y a risque de problème de communication avec eux mais, avec le temps tout se réglera. Vous devrez porter attention aux critiques et apprendre la leçon que la vie vous envoie. Avec Uranus dans votre maison XII le calme reviendra dans votre vie et vous entrerez dans une période encore plus prospère et satisfaisante après 2003.

Pour obtenir une réponse à vos questions, faites parvenir vos coordonnées (jour, année, heure et lieu de naissance) à l'adresse suivante: Courrier astrologique, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

HOPF/DE

Six mois de prison pour José Bové

Agence France-Presse

MONTPELLIER — Le militant antimondialisation français José Bové a été condamné hier à six mois de prison ferme par la cour d'appel de Montpellier à la suite de la destruction de plants de riz transgénique en juin 1999.

M. Bové ne devrait cependant pas aller en prison à court terme, son avocat, François Roux, ayant indiqué son intention de se pourvoir en cassation.

Cette décision de justice entraîne également la révocation du sursis qui accompagne la condamnation de José Bové à huit mois de prison, en 1998, par le tribunal correctionnel d'Agén (sud-ouest) pour avoir détruit un stock de semences transgéniques.

Les deux autres prévenus, René Riesel, ancien membre de la Confédération paysanne de M. Bové, et Dominique Soullier, porte-parole de ce syndicat agricole dans l'Hérault (sud), ont été respectivement condamnés à six mois de prison ferme et six mois avec sursis.

M. Bové avait été condamné en première instance, en mars, à dix mois de prison avec sursis pour avoir saccagé une serre et détruit des plants de riz, le 5 juin 1999 à Montpellier, au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), un organisme public.



Le militant antimondialisation, José Bové.

René Riesel avait également été condamné à dix mois de prison avec sursis et Dominique Soullier à huit mois de prison avec sursis.

Santé Canada réglemente les produits de santé naturels

JUDITH LACHAPPELLE

IL PARAÎT que l'échinacée serait efficace pour traiter les symptômes du rhume? Ou que le ginseng donne de l'énergie? Si Santé Canada juge que c'est le cas, ça sera inscrit sur la bouteille.

Santé Canada a révélé hier les nouvelles règles qui encadreront l'étiquetage des produits de santé naturels. Les produits devront dorénavant indiquer l'utilisation ou l'usage recommandé, la liste des ingrédients médicamenteux et non médicamenteux, ainsi que les mises en garde, contre-indications ou effets indésirables connus associés au produit.

De plus, Santé Canada ne devrait pas homologuer de produits qui n'arrivent pas à prouver leurs vertus. « Si un produit n'a pas de preuves pour appuyer ses bienfaits, il ne pourra être vendu avec de telles prétentions », dit Phil Waddington, directeur général au Bureau des produits de santé naturels. On ignore cependant pour le moment si certains produits présentement en vente seront retirés du marché parce qu'ils n'arriveront pas à prouver leurs allégations.

« C'est ce que les gens nous ont demandé lors des consultations. Ils veulent savoir ce que le produit peut faire et ne pas avoir de fausses allégations qui pourraient tromper le consommateur », dit M. Waddington.

Baycol: le recours collectif fait son chemin

LES procédures juridiques concernant le recours collectif des ex-utilisateurs du médicament Baycol se poursuivent. Les parties doivent se rencontrer à nouveau à la mi-janvier en cour pour convenir d'un échancier. Un juge a notamment accepté récemment que l'organisme Option Consommateurs se joigne à la plaignante, Lucienne Dufour. Me François Lebeau, qui s'occupe du recours collectif, indique que son bureau n'a pas encore pu entrer en contact avec toutes les personnes qui ont manifesté le désir de se joindre

au recours collectif. Un médecin doit notamment aider les avocats à rédiger un questionnaire auquel elles doivent répondre pour être admissibles au recours collectif. Le médicament Baycol, un anticholestérol, a été retiré des tablettes en août dernier par son fabricant, le géant pharmaceutique allemand Bayer. Plusieurs utilisateurs se sont plaints de douloureux effets secondaires musculaires et 52 décès — dont un au Canada — pourraient être liés à sa consommation.